

Les retards de paiement restent stables

« Les entreprises assez respectueuses des délais de paiement », titre **Le Figaro**, qui juge qu'une note d'optimisme ressort du deuxième baromètre annuel de la société Altares, réalisé pour l'association Pacte PME. Selon cette étude, plus de deux tiers des encours fournisseurs ont été payés à l'heure. Les retards de paiement très élevés ont légèrement augmenté (6 % contre 5 % l'an dernier) ; mais c'est sur les règlements des factures de plus faibles montants que se concentrent les difficultés. Ainsi, 10 % des encours de moins de 10 000 euros et 9 % de ceux entre 10 000 et 25 000 sont désormais payés avec des retards supérieurs à 90 jours, soit 3 % de plus en un an. « C'est un indicateur du rapport de force entre petits fournisseurs et partenaires stratégiques des grands comptes. Ces derniers ne veulent pas fragiliser leur chaîne de valeur et privilégient le règlement dans les temps de leurs grands fournisseurs, au détriment des petits », relève François Perret, directeur général de Pacte PME. Son association appelle à la vigilance, afin que des tensions inutiles de trésorerie liées aux retards excessifs de paiement ne compromettent pas les efforts des PME pour stimuler leur activité et leur investissement. (**Le Figaro, p.25**)